



RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2010

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS :</u>	<u>DIRECTION :</u>	D. LACONDEMINÉ	
	<u>ÉLUS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
	<u>1^{er} Collège</u>	S. DI GREGORIO	K.ABSI A.DELEAUD
	<u>2^{ème} Collège</u>	G.MORIN G.CLEAUD V.SCHMITT	A.FABJANCZYK G.CHILD B.GREFFET
<u>ÉTAIENT ABSENTS :</u>		G.GAGNOUX G.MALECKI J.TIERRIE	T.PHILIP G.PILLON

Questions CFDT:

- 1) A-t-on des nouvelles informations concernant la remise accordée par notre agence de voyages et nos remarques sur les services de l'agence (question 6 de notre dernière réunion)?

Réponse Direction :

Les remarques des Délégués du Personnel font apparaître des difficultés de retrouver des solutions de vol lorsque le voyage a déjà débuté et que le voyageur se trouve perturbé par un gros retard, une grève, un problème technique...

Dans ces cas-là, nous avons parfois des difficultés à retrouver une grande souplesse dans les solutions car notre choix tarifaire nous impose quelques limites dans les solutions possibles.

Dans les semaines qui viennent, une enquête de satisfaction sera réalisée afin de cerner les problèmes, cela étant, il n'est pas prévu de modifier notre approche tarifaire que nous comptons maintenir mais nous sommes soucieux de vérifier que qualitativement la société obtient bien de son prestataire le meilleur niveau de prestations possible.

- 2) Serait-il possible que toutes les informations importantes soient affichées par la DRH et diffusées aux chefs de service qui eux diffuseront à leur personnel (informations concernant les horaires, l'organisation ou autres ...) après chaque Réunion CE (trop de délai entre réunion et diffusion PV).

Réponse Direction :

La Direction s'efforce de diffuser par mail (avec affichage pour les salariés sans mail) les informations opérationnelles urgentes ne permettant pas d'attendre la diffusion du compte rendu de CE (ex : horaires des 24 et 31 décembre)

- 3) Concernant les pièces : les délais de livraison ne sont pas respectés ; sont en cause SAP, TONGEREN et la surcharge de travail du service expédition de MACON ; ce non respect entraîne l'annulation de commandes de pièces. Que pouvons-nous faire ?

Réponse Direction :

Il nous faut en passer par ce type de dysfonctionnements dans le cadre de la mise en place de SAP en France comme en Finlande en lien avec Tongeren, la situation s'améliorera après.

- 4) Il semblerait que nous n'allons plus traiter les factures de nos fournisseurs à MACON. Qu'est il prévu concernant les postes actuels en comptabilité fournisseurs sur notre site ?

Réponse Direction :

Effectivement à terme, une partie des factures sera traitée en Finlande changeant ainsi sensiblement le contenu des postes en comptabilité : les activités des salariés seront modifiées afin d'intégrer le prestataire Basware dans notre chaîne de traitement des factures.

Par ailleurs, les factures les plus compliquées devraient rester sous la responsabilité de l'équipe comptable de Mâcon.

- 5) Pouvons- nous faire un point sur les procédures et équipements de 1^{er} secours pour les bureaux, ateliers, zone sud et Einstein ?

Réponse Direction :

3 trousse de secours existent à ce jour : ateliers, zone sud et Einstein (les bureaux n'en ont aucunement besoin car il suffit d'aller à l'infirmerie). L'infirmier vérifie que ces trousse soient toujours approvisionnées. Une procédure est en cours d'élaboration.

Questions CGT :

- 6) Négociation annuelle obligatoire : Nous demandons l'ouverture des négociations annuelles obligatoires dès janvier.

Réponse Direction :

Le calendrier des NAO débutera début février 2011.

- 7) Bureaux : Depuis quelques mois, nous avons dû accompagner 4 salariés des bureaux à des convocations pour sanctions, dont 2 salariés en à peine 15 jours ! Du jamais vu dans notre entreprise. De plus nous apprenons le départ précipité d'une personne expérimentée de votre service ! Tout cela induit un climat malsain, d'insécurité et beaucoup d'interrogations dans notre entreprise. Que se passe-t-il ?

Réponse Direction :

Pendant la crise, la décision de mettre un terme à 2 des contrats de travail avait été repoussée par la Direction. Les 2 autres salariés ont fait eux mêmes le choix de quitter l'entreprise.

- 8) Horaires mobiles ateliers : Nous vous demandons d'élargir la plage d'horaires mobiles pour le personnel à la journée (comme avant modification).

Réponse Direction :

Il est exclus de changer quoi que ce soit sur les horaires de travail dans l'immédiat.

- 9) Fin de carrière, pénibilités : Nous demandons de proposer en priorité certains postes disponibles (magasin, saisie et autres), aux salariés ayant une longue carrière derrière eux et qui occupent des postes pénibles (équipes, efforts physiques, etc...)

Réponse Direction :

Chaque situation est étudiée au cas par cas effectivement.

- 10) Intégration de la prime d'assiduité : D'après vous cette prime a pour objectif de motiver le « présentisme » des salariés chez qui l'absentéisme est le plus élevé. L'absentéisme est le plus élevé chez les salariés de la production qui ont les conditions de travail les plus dures, risques d'accidents de travail, travail posté, inhalations de fumées de poussière, le froid etc.... Nous vous demandons que cette prime soit intégrée dans le salaire de base comme pour le reste du personnel qui ont de meilleures conditions de travail. Cela suffit cette double peine !

Réponse Direction :

Cette demande est exclue sinon on perdrait la logique de cette prime.

11) Allègement FILLON : Combien représente pour l'entreprise en 2010 ?

Réponse Direction :

Cette information sera donnée en février 2011 dès que nous serons sortis des consolidations comptables

12) Pour demandes à l'informatique : Jusqu'à présent il était très simple de faire une demande d'intervention à l'informatique, Aujourd'hui une nouvelle procédure a été créée pour les interventions, mais ceci est devenu très compliqué. Pourquoi cette nouvelle procédure ?

Réponse Direction :

Il y a 2 raisons : cela permet de hiérarchiser les demandes en fonction de leur degré d'urgence et de comptabiliser ces demandes afin d'en assurer également un suivi qualitatif en terme de réactivité.

13) Localisation : Ligne LT : Depuis la mise en fabrication des cribles Mines (RF, MF) la position de montage des appareils gêne la visibilité des opérateurs. Sur la face contre le mur entre les deux allées, un éclairage est nécessaire, soit un fixe (comme les projecteurs en LS) ou mobile (baladeuses, projecteurs mobiles).

Réponse Direction :

Un travail est actuellement en cours de finalisation sur les flux qui devrait apporter réponse à ce point-là.

14) Horaire ligne LR : Les salariés en équipe 2x7 de cette ligne ont demandé à leur responsable de passer en 2x8, refus de sa part. Pourquoi ?

Réponse Direction :

C'est bien la charge de travail qui justifie d'un passage en équipes et aucun autre motif.

15) Ligne LS : Il manque fréquemment de boulonneries, cela provoque une désorganisation du travail. Nous demandons de remédier à ce dysfonctionnement.

Réponse Direction :

La situation s'améliore peu à peu

Questions CGC:

16) La Direction ne doit pas s'appuyer uniquement sur le CE pour **informer le personnel**. Par exemple : le départ anticipé autorisé le 24 décembre à 16.00 doit être annoncé officiellement par la DRH à tous

Réponse Direction :

Voir réponse à question 2

17) La communication vers les sites ou personnel extérieurs à Mâcon doit être améliorée. Par exemple, un document affiché à Mâcon devrait systématiquement être envoyé aux extérieurs.

Réponse Direction :

Si un oubli a été repéré, nous en sommes désolés, nous tachons de n'oublier personne. Merci de votre rappel.

Prochaine réunion à 14 h 30 le mardi 25 janvier 2011 en Rully